

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

RÈGLEMENT 790-10-03

Lors de l'assemblée du Conseil tenue le 7 septembre 2010, la Municipalité de Piedmont a adopté le règlement portant le numéro 790-10-03, règlement sur la tarification de la salle polyvalente.

Ledit règlement a été approuvé comme suit :

Avis de motion : 23 août 2010

Adoption du règlement : 7 septembre 2010

Le présent règlement est disponible et quiconque est intéressé peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, soit du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h 30 et 16 h 30.

DONNÉ À PIEDMONT, CE 23^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2010.

Gilbert Aubin
Secrétaire-trésorier